

## COMMENT ACCÉDER AUX SERVICES DE DIALOGUE ?

Pour accéder aux services du Dialogue, vous devez créer votre compte en ligne. Il est recommandé de le faire dès maintenant même si vous n'avez pas besoin des services dans l'immédiat.

## COMMENT CRÉER SON COMPTE DIALOGUE ?

1. [Téléchargez l'application Dialogue](#) sur votre téléphone intelligent ou accédez à l'application web au [app.dialogue.co](http://app.dialogue.co).
2. Cliquez sur « Créer votre compte ».
3. Pour des fins d'identification, saisissez un adresse courriel CSSMB.
4. Remplissez votre profil. Assurez-vous de saisir votre nom et votre date de naissance figurant sur une pièce d'identité officielle. Vous devrez fournir une adresse courriel personnelle et créer un mot de passe.

Si les renseignements fournis correspondent à ceux de votre organisation et que vous êtes admissible, vos services seront activés automatiquement. Il se peut qu'on vous invite à saisir des renseignements supplémentaires pour compléter votre inscription.



Prenez quelques instants pour vous familiariser avec les services et n'oubliez pas d'**activer vos notifications** afin d'être rapidement informés de la réception de nouveaux messages de l'équipe de Dialogue.

## COMMENT INSCRIRE LES MEMBRES DE MA FAMILLE AUX SERVICES DE DIALOGUE ?

Une fois la création de votre compte effectué, vous pouvez créer le compte de vos enfants à charge (0-13 ans) et invitez votre conjointe ou conjoint, de même que vos enfants à charge de 14 ans ou plus à s'inscrire à la plateforme à dans la section « Compte Famille ».

Pour ce faire, vous devez d'abord vous connecter à votre compte Dialogue.

### Ajouter un enfant à charge (0-13):

- **Sur l'application mobile:**
  1. Cliquez sur "Compte" en bas de la page d'accueil de Dialogue.
  2. Cliquez sur "Famille".
  3. Cliquez sur Ajouter un enfant (0-13).

4. Remplissez les informations relatives à leur compte.

• **Sur l'application web:**

1. Cliquez sur votre nom en haut à gauche, et un menu s'ouvrira.
2. Cliquez sur "Famille".
3. Cliquez sur Ajouter un enfant (0-13).
4. Remplissez les informations relatives à leur compte.

*Note : Les enfants de 13 ans et moins ont un compte qui sera associé au vôtre. Vous et votre enfant devez être présents au moment de la consultation.*

**Ajout d'un enfant à charge (14+) et du conjoint ou conjointe :**

1. Cliquez sur Ajouter un adulte (14+)
2. Entrez leur adresse électronique et envoyez une invitation.
3. Le membre de votre famille recevra une invitation sur son courriel et pourra créer son compte.

*Note : Les adultes ont des comptes séparés pour des raisons de confidentialité. À moins qu'un parent ou un tuteur n'ait été explicitement invité par le patient, les adultes consultent en privé. Pour s'inscrire, les membres de votre famille que vous inviterez devront obligatoirement utiliser l'adresse courriel ayant servi à transmettre votre invitation.*

Bon Dialogue !